

209C0094
FR0010304329-FS0034

20 janvier 2009

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

FONCIERE PARIS FRANCE

(Euronext Paris)

Par courrier du 19 janvier 2009, la société Asset Value Investors Ltd (54 St James's Street, Londres, SW1A 1JT, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds et de clients (1), a déclaré avoir franchi en hausse, le 14 janvier 2009, par suite d'une acquisition d'actions FONCIERE PARIS FRANCE sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société FONCIERE PARIS FRANCE et détenir pour le compte desdits fonds et clients, 88 613 actions FONCIERE PARIS FRANCE représentant autant de droits de vote, soit 5,14% du capital et des droits de vote de cette société (2).

(1) Agissant comme « investment manager » (“which manages on a discretionary basis funds and clients’ investments”).

(2) Sur la base d'un capital composé de 1 723 598 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.